

- 4) s. etwa Zurlaubiana AH 128/48 sowie AH 151/139  
 5) In der Folge scheint dann am 14. Dezember 1650 König **Ludwig XIV.** den Befehl auch noch persönlich erlassen zu haben, s. Zurlauben/HM II 185.  
 6) Der Rest des Wortes ist zerstört; sinngemässe Ergänzung

---

Kopie, vermutlich von Heinrich II. Zurlauben und für Beat II. Zurlauben bestimmt - AH 139, 195<sup>r</sup>

## 91

1650 November 4., Lyon

A

SCHREIBEN VON [POSTMEISTER?] URS JACQUET, "SUISSE [=TÜR-  
 STEHER]", AN [GARDEHPTM. HEINRICH II.] ZURLAUBEN

---

*"J'ay bien Receü la vostre du 28.<sup>me</sup> du passée et du 25.<sup>me</sup> dite ayans faict a passer L'incluse a Zug [wo des Empfängers Vater, Stadt- und Amtsrat **Beat II.** Zurlauben, lebte] ayant des aussy tost escript a Antibe[s, wo sich z.Z. die Kompagnie Zurlauben auf ihrem Rückmarsch von Italien nach Frankreich aufhielt]<sup>1</sup> que l'on fournit 2000.<sup>L</sup> a Mr ... [den Gardefähnrich Hans Jakob **Hermann**] et luy ayens envoyeés[!] ... [ces] 2 Despesches le 2. de ce mois. par la ou Jé Escrip a M.<sup>r</sup> [Arnaud de Bossost, Sieur] de Compelle [=Campels] Gouverneur [et Lieutenant du roi - **Ludwig XIV.** -] d'Antibe de leur fournir 2000.<sup>L</sup> Ce qu'il fera sur ma parolle n'en doubtez point. Je n'ay ... [reçu] nouvelles de Vos gens [gemeint der Kompagnie]. Monsieur [Gardehptm. Heinrich] de Schauenstein [=Schauenstein] Vous Remercie de vos ...[?]<sup>2</sup>, Et luy ay dit ce que me mandez touchant L'Argent de sepmaine, C'est qu'il S'estonne fort, veu que vous estes Capitaine et que ce sont Vos Soldats et que Vous seul y estes Jnteresseé, plus que personne aultre. et que cela regarde tout le Corps. Jl Croit que s'est a Vous d'ordonner cela. Ce n'est que .6.<sup>L</sup> toutes les sepmaines. c'est pourquoy selon mon advis Vous pourrez faire Un mott a mondit S.<sup>r</sup> et le prier Vouloir faire le tout comme du passé Car puisq[u']il Voit que vous ne vous en voulez pas Charger, que luy ne peut agir sans Vous en cela, C'est L'advis que Jé Vous ay Voulu donner Mons. [der Finanzbeamte Barthélemy?] **Rolland** [jun.] ... [m'a] icy faict Ordonner 2000.<sup>L</sup> pour Vous, ce qui est une affaire faicte, et les fairay a tenir a Vos[dits] gens, n'en soyez pas en peine de cela ny d'aultres. Je Vous Conjure derecheff d'escrire a ... Schauenstein touchant l'argent de sepmaine desdicts prisonniers [gemeint sind Angehörige der Kompagnie Zurlauben, die damals in Lyon im Gefängnis sassen]<sup>3</sup> Car ce n'est qu'au J'uge[!] a qui l'on le Remette*

cy Jnclus Vous aures une lettre de M.<sup>r</sup> Vostre[dit] pere, qu'il m'a adresseé Tout present[em]ent en Escrivant celle cy le petit[jean **Thierry**] Vostre fourier est arrivé qui me donne nouvelle de Vostre Compagnie qui doibt estre ... dimanche [den 6. November] a Vienne, C'est pourquoy. Je l'ay renvoyez la, et que des aussy tost que le[dit] Sieur Herman sera arrivéé la qu'il me Vienne Voir en diligeance et Jé luy donneray les 2000.<sup>L</sup> affin qu'il suivent leur Chemin pour Casal [=Casale Monferrato], Et Jé fayray rafraichir la lettre de change de M.<sup>r</sup> **dervieu** et bonny [=Bonnie, beide Kaufleute in Lyon] de 100. pistolles qu'il doibuent toucher a Turin, Car si la Compagnie approche lion [=Lyon] c'est, tout perdre, ils aurons pour ce mois 3000.<sup>L</sup> sera bien de quoy subsister. tout ce que me fasche, que mes lettres sont Envoyez et que les despeches que vous écrivez au[dit] Herman sont dedans Mais l'on me les ferat renvoyer d'Antibe. Je faray tout ce qu'il me sera possible en cela jé le Vous assure et que Je Vous suis ...".

- 1) s. Zurlaubiana AH 128/11 spez. auch Anm. 2
- 2) Text - vermutlich 1 Wort - zerstört
- 3) s. ebenda etwa AH 139/90 spez. auch Anm. 2

---

Kopie, vermutlich von Heinrich II. Zurlauben und für Beat II. Zurlauben bestimmt - AH 139, 195<sup>v</sup>

## 92

[1650] Oktober 30., "Du Pais"<sup>1</sup>

A

SCHREIBEN VON [GARDE]FÄHNRICH [HANS JAKOB] HERMANN AN [GARDE]HPTM. [HEINRICH II.] ZURLAUBEN

---

"J'ay Receu la vostre dattée du 14.<sup>e</sup> d'octobre par [le fourier Petit]jean **Thierry**. Comme aussy deux lettres des Changes de ... [100] pistolles Chacune: L'Une pour Thurin et L'autre ... [pour] Nisce [=Nizza]. Comme aussy 49. paires des souliers de la toille et des Estoffes. donque celle de Nisce ne m'a pas peu servir a Cause, qu'il est arrivé trop tard, Estant trop Esloigné du lieu, et n'ayant ny cheval ny argent pour faire subsister la Compag.<sup>e</sup> ni aussy po<sup>r</sup> rebrousser chemin. ayant desja obtenu Ordre de Monseigneur le Duc **de [la] Diggieren**<sup>2</sup>. Et aussy la Route dont les Estapes pour aller J'usques[!] a Lion [=Lyon] et la tacher de toucher d'Argent pour faciliter le Voyage<sup>3</sup> de Casal [Monferrato]. lequel les soldats ne feront J'amaï s'ans en toucher. C'est pourquoy Je Vous prie de tout